



**UNE DATE A RETENIR**  
**SAMEDI 16 MARS 2024**

## Journée éco-citoyenne de ramassage des déchets

Pour le nettoyage des fossés et des chemins

Plus d'info dans le prochain SÉ DIS QUE

Une info à communiquer ?  
communication@domazan.fr

### ▼ Horaires

**Lundi / mardi / jeudi**

8h00-12h00  
14h00-16h30

**Mercredi**

9h00-12h00

**Vendredi**

8h00-12h00

**Samedi**

9h00-11h45

### ▼ Coordonnées

2 avenue des Miougraniers

Tél. : 04 66 57 03 28

Fax : 04 66 57 09 74

mairie@domazan.fr

### ▼ Permanence

Monsieur le Maire assurera  
une permanence

**Samedi 09 mars 2024**

de 9h30 à 11h30

sans rendez-vous.

### ▼ Site internet

[www.domazan.fr](http://www.domazan.fr)

### ▼ Facebook

@newsletter.domazan.fr

Site internet

Facebook



### ÉVÉNEMENTS À VENIR POUR LE MOIS DE MARS

- ◇ Dimanche 03 MARS à 12H00  
( LE PREMIER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS)  
Brunch / 25 € par personne. Enfant – de 12 ans 15 €
- ◇ Dimanche 10 MARS à 10H30  
( LE DEUXIEME DIMANCHE DE CHAQUE MOIS) - Concours de Coinche.
- ◇ Vendredi 15 Mars à 20H00 - KARAOKE + TAPAS

Vous pouvez nous contacter par téléphone pour plus de renseignements.

[bistrotdelhoste@gmail.com](mailto:bistrotdelhoste@gmail.com) T : 04 34 28 17 45



La commune de Domazan a été reconnue sinistrée au titre du nouveau dispositif d'Indemnisation fondée sur la Solidarité nationale (ISN) à la suite de la sécheresse 2023.

Cette reconnaissance porte sur **les pertes de récoltes de prairies**. Ce dispositif s'adresse aux agriculteurs dont les surfaces fourragères ne sont pas couvertes par une assurance multirisque climatique et qui déplorent une perte de récolte d'au moins **30%** calculée sur l'ensemble de leur exploitation. Vous devez par ailleurs avoir déposé un dossier TELEPAC en 2023. Sur le site Les services de L'État dans le Gard, les agriculteurs peuvent se renseigner sur ce nouveau dispositif :

<https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture/Aides-agricoles/Indemnite-de-Solidarite-nationale-ISN-assurance-recolte>

Par ailleurs, pour information, vous trouverez sur le site internet de la mairie l'arrêté préfectoral fixant la période de dépôt des demandes d'indemnisation et son annexe indiquant les communes sinistrées ainsi que le taux de perte retenu pour chacune d'entre elles.

La période de dépôt des demandes d'indemnisation est fixée du **15/02/2024 au 29/03/2024**. Les exploitants agricoles concernés doivent déposer leur demande uniquement par téléprocédure en utilisant l'outil AléaNat :

<https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/aleanat>

La plaquette d'utilisation de la téléprocédure AléaNat est également disponible sur le site internet de la mairie.



## Numéros utiles

### Police Secours

17

### Pompiers

18

### Gendarmerie Aramon

04 66 57 03 53

### Police Intercommunale de nuit

06.37.65.44.27

### Enfance Maltraîtée

0800 05 41 41

### Violence femme Info

3919

### Centre Antipoison

04 91 75 25 25

### SAUR

04 30 62 10 00

### ENEDIS Dépannage

09 726 750 30

### GRDF Dépannage

0800 473 333

### SMICTOM

04 90 15 17 80

### Télécom Dérangement

3900 / 3901 Pro



## Médiathèque

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

### Mercredi

10h00 -12h00 /14h00 -19h00

### Jeudi

16h30 / 19h00

### Samedi

10h00 -12h00



## Agence postale communale

### Lundi / mardi / jeudi

9h00-12h00 / 14h00-16h30

### Mercredi/vendredi

9h00-12h00

### Samedi

9h00-11h45



## Marché

### Mardi matin

08h00 - 12h00

## Atelier théâtre :

### "Tournage d'un court métrage"

Tu as entre 6 ans et 12 ans et tu aimes les jeux théâtraux.

L'association "Les Galopins" te propose de rejoindre l'Association "A moi le Monde" pour un atelier "Tournage d'un court-métrage" sur 2 journées, le samedi 24 et dimanche 25 février, de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 à la "Maison du terroir" de Domazan.

Vous pourrez composer un scénario sur un thème qui vous sera donné. Grâce à différents exercices ludiques vous serez amenés à bouger, à interagir, à raconter une histoire.

Alors si tu souhaites essayer le théâtre, contacte-moi au 07.61.59.59.41 (Délícia Issartier) avant le lundi 19 février pour réserver ta place (25€ les 2 jours) ! N'oublie pas ta bonne humeur !

Les Galopins



**Les Galopins"** propose à votre enfant un atelier cuisine de 17h00 à 19h00 le mardi 27 février 2024 animé par Sonia de la "Table de Sonia".

L'atelier aura lieu à "La Table de Sonia",

Place du Planet, à Aramon

de 17h à 19h au tarif de 4 euros.



Renseignements et inscriptions auprès de Délícia Issartier au 07.61.59.59.41.



L'association "Yoga, au cœur du souffle" vous propose de découvrir le yoga avec votre enfant !

Venez vous étirer, vous amuser, et profiter d'un moment de détente avec votre enfant (entre 4 et 8 ans) le mercredi 6 mars, salle de la médiathèque.

**Durée :** 40 mn **Tarif** pour un binôme « parent + enfant » : 5 euros la séance.

Sur inscription : si vous êtes intéressé.e.s, merci de contacter Anne au

06 74 18 54 15 (nombre de places limitées).

## L'APE ORGANISE UNE SOIRÉE JEUX LE SAMEDI 09 MARS 2024 AU FOYER



## INFO TRAVAUX

Travaux de branchement Enedis impasse de la Bégude, la circulation sera en demi-chaussée le temps des travaux du 12 février au 15 mars 2024 conformément à l'arrêté municipal n° 2024-006.